

Quatre Saisons à Chemillé sur Dême

Édito

À Chemillé sur Dême, quand on dit « fêtes de fin d'années », ça ne dure pas une simple semaine : c'est plutôt un mois intense. Cela commence par la Sainte Cécile de l'union musicale, cela se poursuit par le marché de Noël du comité des fêtes, la Sainte Barbe des pompiers, le goûter du CCAS à destination des aînés, le spectacle de l'école offert par les municipalités du regroupement, les contes à la bibliothèque, la bûche de Noël du Club Bois Soleil ... La crèche dans l'église et les illuminations patiemment installées dans le bourg nous annoncent Noël.

En cette fin d'année, les travaux dans l'école et la mairie ont pris fin.

A l'école d'abord, la troisième classe est désormais dotée de toilettes dignes de ce nom. Investir dans l'école semble prioritaire, au regard du carnet de naissances que je n'avais jamais vu aussi rempli en un trimestre : bienvenue à tous ces nouveaux petits chemillois.

A la mairie ensuite, les travaux d'isolation sont désormais terminés et Fabienne pourra reprendre place dans son secrétariat début janvier.

2014 sera marqué par l'achèvement de travaux : ceux des toilettes publics aux abords de l'agence postale communale.

2014 sera aussi marqué par des élections. Municipales d'abord, européennes ensuite. Aussi, j'invite ceux qui ne le sont pas à s'inscrire sur les listes électorales à la mairie avant le 31 décembre, en particulier les jeunes qui accèdent à la majorité.

En cette fin d'année, je tiens à remercier tout le personnel communal et des écoles qui œuvrent quotidiennement à notre service. Merci également aux élus du conseil municipal et du centre communal d'action sociale. Un grand merci enfin aux nombreux bénévoles qui font la vie de notre village.

Avec les membres du conseil municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2014.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 11 janvier 2014 à 15 heures à la salle des fêtes pour partager la galette des rois et le verre de l'amitié.

Les nouveaux habitants de la commune y seront particulièrement les bienvenus.

Éloi CANON

INFOS MUNICIPALES

Travaux bâtiments communaux

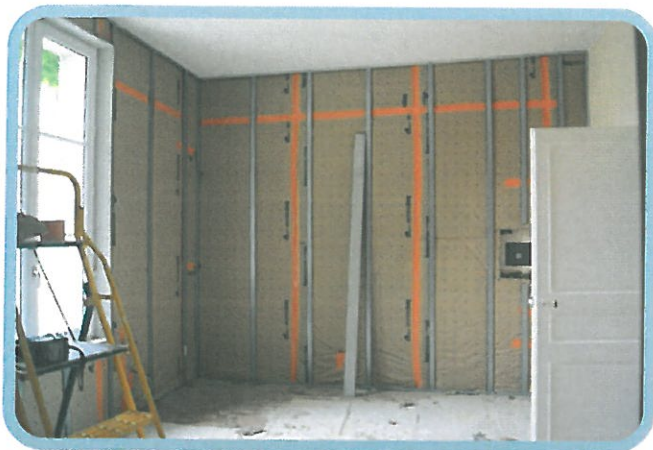
Les travaux des sanitaires de la 3ème classe (MS-GS) ont été réceptionnés début novembre. Les enfants ont maintenant des toilettes à proximité de leur classe.

Concernant les travaux de la mairie qui consistaient à isoler par l'intérieur l'ensemble des murs extérieurs et à remplacer les huisseries, la réception de ceux-ci a eu lieu le 18 décembre. Ils auront duré 2 mois conformément au planning annoncé. Le secrétariat réintégrera les locaux dans la 1ère quinzaine de janvier.

Cérémonie des vœux

La population est invitée à la cérémonie des vœux le samedi 11 janvier 2014 à 15h à la Salle des Fêtes de Chemillé sur Dême. Les nouveaux habitants y sont chaleureusement conviés.

La galette des rois et le verre de l'amitié permettront de passer un agréable moment.



Enfin, les sanitaires publics sont en cours de réalisation. Ils devraient s'achever fin janvier.



CCAS

Comme les années passées, le Centre Communal d'Action Sociale a offert un goûter aux personnes âgées de plus de 70 ans domiciliées sur la

commune. C'est dans la grande salle à manger du Foyer Bois Soleil, transformée pour l'occasion en salon que se sont retrouvés nos aînés le 7 décembre dernier. C'est au son de l'accordéon de Véronique Hinsinger que la chorale improvisée a entonné quelques chansons. Merci à ceux qui ont préparés ces chants. Puis chacun a pu déguster les gâteaux gentiment confectionnés par les uns et les autres et les boissons. L'après-midi s'est terminée au son de l'accordéon avec quelques danses et musiques. Chacun est ensuite reparti avec sa boîte de chocolats confectionnée par le Camilius.



Une matinée de Noël Intergénérationnelle

Le 13 décembre dernier, à l'occasion de la fête de Noël du regroupement scolaire, les enfants de l'école de Marray sont venus partager une matinée d'activités avec les résidents du foyer Bois Soleil. 49 enfants étaient présents dans la maison. Au programme... : gymnastique, cuisine, décoration et contes.



Henri a conté « la petite fille aux allumettes » et « l'œil du menuisier » en y apportant toute l'expérience de sa vie d'enfant et de charpentier

menuisier.

Haut les bras ! Grâce aux enfants et leur grand sourire, l'arthrose n'existe plus !





Confection des boules de Noël : un atelier concentré où chacun s'applique très sérieusement.



De grands pâtisseries en herbe pour des biscuits de Noël aux pains d'épices.



Ce fut le régal des résidents au gouter...

Et pour terminer cette matinée dynamique, les enfants ont interprété leurs chants de Noël. Un moment d'une grande douceur et bien chaleureux conclu par Henri, philosophe devant tant de jeunesse : « Dans la vie, on ne sait pas ce qui nous attend, il faut être gentil et bien travailler pour que vous soyez récompensés. »

Réforme des rythmes scolaires dans les écoles primaires

La réforme des rythmes scolaires sera appliquée à la rentrée 2014, conformément à la loi.

Un groupe de travail composé d'élus du syndicat scolaire, des enseignants, des parents d'élèves élus au conseil d'école, etc, a été constitué afin d'étudier les différentes possibilités offertes pour la mise en place de cette réforme.

Dans un premier temps, une enquête a été réalisée début novembre auprès des parents d'élèves du Regroupement Intercommunal Pédagogique de la vallée de la Dême. 75% des familles ont répondu au questionnaire. Nous les remercions.

82% d'entre elles préféreraient que le mercredi soit retenu comme matinée supplémentaire.

Il est à noter qu'actuellement le mode de garde

des enfants pour le mercredi est à 80% le cadre familial.

73% des familles souhaiteraient que les activités périscolaires se déroulent sur deux journées par semaine (soit 2 x 1h30 plutôt que 4x45 mn).

Parmi les activités souhaitées, le sport arrive en tête (tous sports confondus), suivi de la musique, du théâtre, puis tout un panel d'autres activités comme la cuisine, la danse, les jeux de société, bricolage...

Les élus des communes souhaitent faire le maximum pour que la réforme s'applique au mieux. Et ce, bien sûr, en premier lieu, dans l'intérêt des enfants.

Le Camilius

Le magasin sera fermé du 1er janvier au lundi 13 janvier 2014 inclus. Réouverture aux horaires habituels le mardi 14 janvier.

Pendant cette période, un dépôt de pain sera assuré le matin au magasin par le boulanger d'Artins. La vente des journaux sera également assurée.

Foyer Bois Soleil

2ÈME ÉDITION « MA COMMUNE QUAND J'AVAI 10 ANS ».

À vos agendas : retenez d'ores et déjà la date du 14 juin 2014 pour la 2ème édition de « Ma commune quand j'avais 10 ans »

Nous étions près de 500 réunis sur la place de l'Eglise de Chemillé le 15 juin dernier pour faire revivre l'histoire de la commune des années 1920 à 1950 à travers un spectacle itinérant. En septembre dernier, nous avons fait le bilan de ce projet. En voici quelques extraits : « Le temps s'est arrêté l'espace d'une soirée où nous avons eu l'impression de retrouver nos racines » ; « c'était une grande fête avec une très bonne ambiance » ; « ça a été un temps de retrouvailles avec des gens qui ont quitté le bourg et sont revenus le temps d'une soirée » ; « j'ai oublié mon âge » ; « être acteurs le temps d'une soirée et en mixant les âges, quelle aventure » ; « quand est-ce qu'on recommence ? »

Et bien voilà, pour mettre en scène la deuxième partie de la collecte de mémoire réalisée au début de l'année et qui n'a pu être valorisée à ce jour, nous vous proposons une deuxième manifestation : retenez dès maintenant le samedi 14 juin 2014, sur la journée cette fois-ci (11h à 18h environ).

Le lieu et le format seront différents, mais tout aussi riches. Nous sommes en train de concocter

le programme mais un certain nombre d'ingrédients seront communs : de la mise en scène, le partage d'un repas, des jeux, pour prendre le temps d'échanger, de se rencontrer. Et des propositions adaptées à tous les âges...

Alors si vous êtes partants pour chanter, faire un peu de théâtre, donner un coup de main, merci de le faire savoir à Dominique Martin, responsable du foyer bois soleil en appelant au 02.47.52.30.02.

Afin de réaliser un atelier vannerie, nous sommes à la recherche d'osier, si vous en possédez ou si quelqu'un autour de vous en possède, merci de nous le faire savoir.

N'hésitez pas à venir nous retrouver pour ce deuxième temps fort pour Chemillé, on compte sur vous !



Distinction

Nathalie Chéreau, employée à l'agence postale communale de Chemillé sur Dême, a reçu la médaille d'argent Jeunesse et Sports d'Indre et Loire ainsi que le trophée du sport "prix personnalité féminine" de la région Centre. Ces distinctions récompensent son engagement bénévole dans le comité départemental de judo et comme commissaire sportif national (Nathalie est ceinture noire 3ème dan).

Nous la félicitons.

Fête de Noël des écoles du regroupement

Enfin, le vendredi 13 décembre, c'était la fête de Noël. Tous les élèves de toutes les classes sont venus dans notre école. Le matin, on a fait du coloriage dans la classe de maîtresse Laurence. Après, on est allé dans la salle des fêtes pour manger le goûter.

Il y avait un petit pain au chocolat et un jus d'orange. Et le Père Noël était là. Il nous a donné des chocolats. Après on a eu une récréation et ensuite nous sommes allés à la cantine manger le repas de Noël. Puis nous sommes retournés dans la salle des fêtes pour aller voir un spectacle de Billenbois « Boeufmode » :

L'histoire se passait dans une ferme. Il y avait des poules et des vaches qui étaient toutes blanches. Mais le fermier n'aime pas le blanc alors il peint les poules et les vaches. Les vaches avaient des rayures, des points et des taches noires. Quant

aux poules, elles étaient multicolores. Le fermier a fabriqué ses couleurs avec une machine.

Il y avait aussi un coq qui s'est marié avec la 1ère poule. Elle portait une robe de mariée et ils ont eu beaucoup d'œufs multicolores et des poussins.

C'était rigolo et bien.

Texte dicté par les MS et les GS



La bibliothèque municipale



Après avoir changé de décor, il y a maintenant 1 an, la Bibliothèque de Chemillé-sur-Dême (LABCD) propose son nouveau logo et sa nouvelle affiche.



Les horaires d'ouverture restent inchangés pour l'année 2014 :

- Mercredi 16h00-19h00
- Vendredi 16h30-18h30, et le jeudi, réservé aux scolaires.

LES ANIMATIONS CONTINUENT...

En Octobre, l'atelier de dessin était complet avec une dizaine d'enfants qui ont su mettre en œuvre les conseils et astuces de Simon Savigny.



En Décembre, les Contes de Noël ont rassemblé plus de 25 enfants aussi attentifs que leurs parents aux récits contés par les deux lutins du Père Noël... Tous ont eu un avant-goût de Noël en dégustant un petit chocolat et un verre de jus de pommes !



A partir du mois de janvier, vous pourrez à nouveau emprunter des

DVDs. Ils sont nombreux et seront renouvelés dans les 6



prochains mois. Des services qui continuent à se personnaliser : si vous ne trouvez pas le titre d'ouvrage ou le thème qui vous intéresse, vous n'avez qu'à demander. Comme LABCD bénéficie du fond de la Bibliothèque Départementale, vous pouvez continuer à solliciter Annie qui cherchera pour vous !

Un gros chantier attend LABCD : son informatisation. Une première étape concerne la gestion du fond de la bibliothèque, l'accès au catalogue départemental, et chaque abonné aura une carte nominative qui permettra d'accéder à l'emprunt d'ouvrage, de DVDs, de CDs et de vidéo à la demande. La seconde concerne la mise en place de postes informatiques et d'un accès multimédia réservé aux abonnés de LABCD.

Tous ces services ont un coût ! C'est pourquoi de nouveaux tarifs seront appliqués dès le 1er janvier 2014 : Gratuit pour les enfants domiciliés dans la commune, 1 € pour les autres ; 6 € pour les adultes domiciliés dans la communes et 8 € pour les autres.

Et n'oubliez pas de noter les prochaines dates d'animations : le 14 février, le 16 avril et le juin.

En attendant, LABCD va prendre quelques vacances et rouvrira ses portes au public le 8 janvier 2014.

Agence postale communale

L'agence postale est fermée du 26 décembre au 4 janvier 2014 inclus.

Les portes ouvertes du foyer Bois Soleil

Afin de découvrir les nouveaux locaux et le fonctionnement de la maison, le Foyer Bois Soleil, les résidents et l'équipe vous proposent de vous accueillir : Le 7 février 2014 de 14h à 19h pour ses portes ouvertes.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

21 octobre..... Tom BENNEVAULT
 26 octobre..... Hector MAUPIER
 27 octobre..... Balthazar VIOLLETTE
 7 novembre..... Maëline DUBOIS HOUG
 10 novembre..... Laura GUIBOUT
 16 novembre..... Alice LUBET
 24 novembre..... Timéo LEMONNIER

MARIAGES :

7 décembre..... Pierre LE GOFF
 et Marie-France TIBERGE
 21 décembre... Martin BECARD et Tatiana DERIAZY

DÉCÈS :

8 décembre..... Jean- Jacques LEROY, 65 ans
 8 décembre..... Thierry DE L'HOMMEAU, 47 ans

CPI du Val de Dême

"Le 7 décembre dernier les Sapeurs-Pompiers de Val de Dême se sont réunis pour fêter leur Ste Barbe, où a été mis à l'honneur le lieutenant Philippe Brocheriou, qui a reçu la médaille vermeil pour ses 25 ans de service, et les promus 2013, le major honoraire Serge Griveau, lieutenant honoraire ; le sergent-chef Patrick Mougel, adjudant, et le caporal-chef Éric Martel, sergent. Lors du bilan opérationnel : les 18 sapeurs-pompiers hommes et femmes de la caserne ont effectué 90 interventions pour 2013, avec notamment celle du VEP sur le secteur de Vouvray et Cléré le Pins lors des événements climatiques de cet été. Il a également félicité le personnel ayant effectué des formations dans l'année et notamment la JSP (Jeune sapeur-pompier) Marine Etheve pour son PSE1 et pour son BNJSP (Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers), qui lui permet à compter du 1er janvier de rentrer sapeur-pompier volontaire.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers de Val de Dême vous souhaite de bonnes fêtes et vous présente leurs vœux pour cette année 2014."



Solidarité en chantier

L'association des Compagnons bâtisseurs est venue récemment présenter son projet à la Communauté de Communes de Racan : accompagner et former des personnes souhaitant réaliser des travaux de rénovation, d'agrandissement dans leur logement mais manquant de moyens matériels, techniques ou d'apports financiers. Cela s'adresse aussi à ceux qui ne peuvent bénéficier des dispositifs classiques.

Il s'agit aussi de mettre en place de nouvelles solidarités locales au travers d'une action concrète de chantier :

- mise en place d'un réseau d'habitants
- mise en place d'un réseau d'artisans mobilisés autour de l'amélioration de l'habitat.
- repérage des situations de mal logement

Des solutions d'amélioration de l'habitat peuvent être apportées par des conseils techniques, de la formation et du prêt d'outillage.

Un repérage est effectué via les Opah et en partenariat avec le PACT, les communes et la communauté de communes. La mise en commun d'outils disponibles va favoriser la mise en œuvre des réponses techniques. Une plate-forme de matériaux, Soli'Bât Loire Nature est installée à Saint Paterne Racan.

PROJET EN COURS À CHEMILLÉ-SUR-DÊME

Un projet-école vient de voir le jour à Chemillé-sur-Dême. La réalisation globale des travaux est permise sur la base de 15% d'apport de la famille, 45% de fonds privés et 40% de dons de matériaux et mécénat de compétences.

La commune s'implique par la mise à disposition d'une benne pour les gravats, l'aide à la formation d'habitants bénévoles. Les Compagnons Bâtisseurs interviennent pour l'isolation, la pose des menuiseries et plomberie, l'organisation globale du chantier et le montage financier du dossier.

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie ou à Nicolas Desse, Compagnons bâtisseurs Centre Val de Loire, 2, avenue du Général-de-Gaulle, 37000 Tours.

Tél. 06.33.40.13.39.

OPAH 2012-2015

La première année d'OPAH s'achève.

Cette opération financée pour partie par la Communauté de Communes de Racan, a permis à Pascale GASNIER, Chargée d'Opération et Alexandra ROUAULT, Conseillère habitat du Pact d'Indre et Loire, de rencontrer 95 propriétaires occupants ou bailleurs et d'initier 41 visites conseil réalisées par des techniciens du PACT (thermicien ou technicien spécialisé dans l'adaptation des logements à la perte d'autonomie).

11 dossiers de demandes de subventions ont été ainsi déposés.

10 pour des propriétaires occupants souhaitant réaliser des travaux dans leur résidence principale :

- 6 concernent des travaux d'isolation et/ou de chauffage et bénéficieront du programme « Habiter Mieux » (gain énergétique à l'issue des travaux de 25%). Ce programme permet aux propriétaires de bénéficier, en plus des subventions de l'Anah, du Conseil général et de la Communauté de Communes, d'une prime forfaitaire de 4000€ pour financer leurs travaux
- 4 concernent des travaux d'adaptation du logement : adaptation au vieillissement ou au handicap pour des travaux d'adaptation de salle de bains.

1 dossier concerne un projet de création de 3 logements locatifs conventionnés. En contrepartie de subventions pour travaux, le propriétaire s'engage à louer son logement en conventionnant le loyer (loyer maîtrisé).

Le montant total des travaux générés pour cette première année dépassera les 160 000 €.

Le montant total des subventions mobilisées pour cette première année dépassera les 94 000 €.

Une permanence est assurée sur le territoire par Mme Alexandra ROUAULT à :

- St-Paterne Racan, Salle Multimédia. 1er jeudi du mois de 9H30 à 11H30

- Neuville le Roi, Mairie. 2ème vendredi du mois de 10h à 12h

(Apporter votre dernier avis d'imposition)

Contact.....Pact d'Indre et Loire

303 rue Giraudeau-37000 TOURS

02 47 36 25 50

site internet..... www.pact37.fr

Le recensement et la journée défense et citoyenneté



Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National d'ANGERS (02-44.01.2050) mail : dsn-csn-ang.sga@defense.gouv.fr

Élections municipales

Pour les communes de moins de 1 000 habitants, les dimanches 23 et 30 mars 2014, ce qui va changer.



QUI VA-T-ON ÉLIRE LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

QUI PEUT VOTER LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

PEUT-ON VOTER PAR PROCURATION ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

COMMENT LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SONT-ILS ÉLUS ?

Le mode de scrutin ne change pas. Les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire.

Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections

municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate. La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Si vous souhaitez être candidat, une déclaration de candidature est obligatoire.

Vous ne pourrez être élu si vous n'avez pas déclaré votre candidature à la préfecture ou à la sous-préfecture avant le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures.

Il est recommandé de prendre connaissance du Mémento à l'usage des candidats dans les communes de moins de 1 000 habitants publié sur le site Internet du ministère de l'Intérieur. Ce guide vous expliquera les démarches à accomplir. <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>

CE QUI EST NOUVEAU :

1. Présentation d'une pièce d'identité pour voter
2. Déclaration de candidature obligatoire
3. Impossibilité de voter pour une personne non candidate

Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections

ASSOCIATIONS

R.E.S. : proche de vous

- Relais Emploi Solidarité fait partie des 15 associations intermédiaires du département. Structure d'insertion professionnelle, elle œuvre sur les 3 cantons de Neuillé Pont Pierre, Neuvy le Roi et Château la Vallière.
- RES reçoit également sur rendez-vous au Territoire de Vie Sociale de Neuillé-Pont-Pierre chaque troisième jeudi du mois. Des permanences sont assurées régulièrement au Point Accueil Emploi de Château-la-Vallière.



Dans le difficile contexte économique actuel, personne ne peut négliger l'action d'insertion professionnelle.

Chaque commune est un relais précieux pour notre activité en informant chaque fois que possible leurs demandeurs d'emploi et les utilisateurs potentiels (particuliers, artisans, entreprises, associations, etc) et, aussi en faisant appel à nos salariés disponibles pour les remplacements communaux.

DES ACTIONS CIBLÉES

* Formations en 2012

- « Techniques et gestes professionnels appropriés au repassage et à l'entretien d'une habitation » avec 7 salariées.
- « PSC1 » au centre de Secours de Neuillé Pt Pierre avec 10 salariés.
- « CACES 3, 5, 8 » par l'IFCA de Tours Nord avec un salarié.
- « Concours ATSEM » par le CNED avec une salariée.
- « Espaces verts et entretien du matériel » au CFPPA de Fondettes avec 4 salariés.

* Buffet

Le 16 février 2013 à Neuillé Pt Pierre, une cinquantaine de personnes a partagé notre buffet annuel. Ambiance amicale et bonne humeur assurée : un succès.

DES RÉSULTATS

Sur les 3 trimestres 2013, 174 personnes ont été missionnées soit 35 050 heures réalisées. Au total depuis janvier 2013, RES compte 34 insertions professionnelles. A suivre ...

Mission Locale – Partenaire de R.E.S

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, David FOSTIER représente la Mission Locale de Touraine visant :

- L'orientation professionnelle
- La formation professionnelle
- Les recherches d'emploi
- Les besoins en terme de logement, santé, mobilité, situation financière,...

Il reçoit sur rendez-vous à l'association RES, au Point Accueil de Château la Vallière ou à l'antenne de la Mission Locale Tours Nord. 02.47.29.31.20 ou 06.62.48.70.19

Rappelons la bonne coopération des collectivités locales qui ont à cœur de faciliter l'insertion professionnelle sur le territoire.

Une réponse simple près de chez vous
1bis rue de la Besnardière 37370 St-Paterne-Racan

Mail : solidarite.relaisemp@free.fr
Sylvie PERROTIN – Sandie GAUDIN
Christine MICHEL – Violaine ASSET
02 47 29 37 12 06 44 10 03 50

UMCD / EMEDC

L'Ensemble Musical Escotais Dême et Choisille a donné ses premiers concerts de la saison 2013/2014 avec un nouveau programme musical, à Saint Christophe sur le Nais le 11 novembre et à La Membrolle sur Choisille le 23 novembre.

L'EMEDC assurera la première partie du concert annuel organisé par l'Union Musicale de Chemillé sur Dême le dimanche 2 février 2014 à 15 heures à la Salle des Fêtes de Chemillé sur Dême. Une musique invitée (en attente de réponse) assurera la seconde partie.

Une quinzaine d'animations (vœux, concerts, ...)



est inscrite au planning des musiciens tout au long du premier semestre 2014.
Contact : emedc@orange.fr

Club Bois Soleil

Le repas du club préparé par les Ets SOURIAU a eu lieu le 12 octobre 2013 à la salle des fêtes de Louestault.

50 Adhérents étaient réunis dans une chaleureuse ambiance.

Nous remercions les jeunes volontaires qui ont assuré le service avec beaucoup de délicatesse.



A la fin du repas, nos aînés Madame Madeleine Savignard et Monsieur Marcel Ternisien ont été mis à l'honneur et ont reçu chacun un présent.



Après la trêve des fêtes de fin d'année, nos réunions reprendront le jeudi 9 janvier 2014.

Dès à présent, nous invitons nos adhérents à venir partager la galette des rois le jeudi 16 janvier à la salle des fêtes. Ne pas oublier de s'inscrire auprès des responsables.

ASTT Chemillé sur Dême

Le milieu de saison s'achève avec un bilan plutôt positif, surtout avec la participation des jeunes (12 licenciés de 8 à 12 ans) qui s'entraînent le vendredi soir. Une rencontre amicale aura lieu au mois d'avril entre les jeunes pongistes de Chemillé sur Dême et ceux de la Chartre sur le Loir.

L'équipe inscrite en division 3 va se maintenir dans cette catégorie pour la phase 2 de la saison.

Il reste des places pour les entraînements adultes.

Comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes aura lieu le mercredi 29 janvier 2014 à 20 h 30, salle de réunions (à côté de l'agence postale).

Le Comité des Fêtes organise son loto le dimanche 23 février 2014 à 14 h 30 à la salle des fêtes de Chemillé sur Dême. Ouverture des portes à 13 h 30.

APE de la Vallée de la Dême

L'APE, c'est reparti !!!

Lors de l'assemblée générale du 4 octobre, le bureau a été en partie renouvelé. Il est désormais composé de Sophie Goumon Présidente, Céline Lehuault et Adeline Léon, vice-présidentes, Alexane Launay, Trésorière et Elodie Verdin vice-

trésorière, Sylvie Thémines, secrétaire et Elodie Rousseau vice-secrétaire.

A l'occasion de la Fête de Noël, l'APE a offert le goûter et les chocolats aux enfants de l'école et a fait une vente de crêpes auprès des parents d'élèves.

Le 22 mars 2014, l'APE organise le carnaval des enfants des écoles suivi d'une soirée dansante à la Salle des Fêtes de Chemillé sur Dême.

Pour cette année scolaire, l'APE renouvelle ses ventes de gâteaux « Bijou », la prochaine commande est prévue en février.

D'autres manifestations comme la balade contée, la vente de pains, la kermesse auront lieu d'ici les vacances d'été.

Tous les bénéfices réalisés au cours des différentes manifestations organisées par l'APE servent à financer les projets des écoles (classe découverte, sorties diverses...).

INFOS PRATIQUES

Soins infirmiers

La permanence de soins est assurée tous les samedis matins à la mairie de Chemillé par Jean-Philippe Chanard ou Ludivine Lemercier-Oheix, infirmiers diplômés d'Etat.

Pour toute prise de sang ou tout soin infirmier, les patients peuvent prendre rendez-vous au 02 47 24 80 86, ou se présenter directement au secrétariat de la Mairie à 9h30 précises le samedi matin.

Vacances scolaires

VACANCES D'HIVER

Fin des cours : samedi 22 février

Reprise des cours : lundi 10 mars

Ouverture de la mairie

Les horaires d'ouverture au public du secrétariat de la mairie sont les suivants :

DU LUNDI AU VENDREDI

..... de 8 h 45 à 12 h 15

LE SAMEDI

..... de 8 h 45 à 11 h 30

Tél. : 02 47 52 33 30 - Fax. : 02 47 52 34 71
email : mairie.chemillesurdeme@wanadoo.fr

Agence postale communale

Nathalie vous accueille du lundi au samedi de 9h à 11h30. Tél. 02 47 52 30 05.

Assistante sociale

Les permanences sont assurées le 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 10h à 11h30 en mairie. En cas de besoin, vous pouvez également contacter le Territoire de Vie Sociale à Neuillé Pont Pierre au 02 47 24 30 11.

Horaires des messes

Messes le samedi, à 18 h 30, Eglise de Chemillé sur Dême : 25 janvier 2014, 8 mars 2014.

Messes en semaine : le 2^{ème} vendredi du mois à 16h30 au Foyer Bois Soleil de Chemillé sur Dême

Déchets infectieux

La collecte des déchets infectieux (seringues, aiguilles...) se fait désormais une fois par trimestre. Le véhicule de ramassage stationnera :

- le mardi 21 janvier 2014
- le mardi 15 avril 2014
- le mardi 22 juillet 2014
- le mardi 21 octobre 2014

SAINT-PATERNE DE 13H30 À 15H00

Parking Salle Gabriel – Multimédia

NEUVY-LE-ROI DE 15H15 À 16H30

Place du Mail

Déchetterie

La déchetterie de Saint Paterne Racan est ouverte les lundi, mercredi, vendredi, samedi, de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

Tél : 02 47 29 39 50

Ramassage des ordures

Les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin. Lorsque le lundi, le mardi ou le mercredi est férié, le ramassage est reporté d'une journée (le vendredi donc).

HIVER 2013 - N°47 - TRIMESTRIEL
MAIRIE DE CHEMILLÉ SUR DÊME 37370
Directeur de la publication..... Éloi Canon
Rédacteurs..... É. Canon, F. Perroux
Mise en page..... J.C. Boggio
Contact..... chemillesurdeme@thefreecat.org